Quelques jours de plus

Avant de mettre nos magasin à neuf il nous faut réduire notre stock

Nous avons réduit les prix presque de moitie sur des PIANOS ayant été en usage

GRUNEWALD'S

PLEYEL; bon pour exercices $20
75 sous par semaine.

BEAUVAIS; bon ordre $50
75 sous par semaine.

PLEYEL; bonne condition $54
75 sous par semaine.

CARL BLAEDEL; bon ordre $76
$1.00 par semaine.

FISCHER; petit format, en ébène, bon ordre $90
$1.00 par semaine.

KINGSBURY; en chêne, excellente condition $135
$5.00 par mois.

SHONINGER; acajou, demi grandeur, bonne condition $145
$5.00 par mois.

TEMPLE; acajou, demi grandeur, 7 1-3 octaves, bon ordre $160
$5.00 par mois.

VOSE & FILS; noyer, demi grandeur, bon ordre $165
$5.00 par mois.

KROEGER; en ébène, 7 1-3 octaves, en bon ordre $170
$5.00 par mois.

SHONINGER; en ébène et en bon ordre $175
$5.00 par mois.

WITNEY; acajou, grand format, comme neuf $170
$5.00 par mois.

SCHUTTLER; acajou, mi-format, bonne condition $175
$5.00 par mois.

FAZENDE; acajou, comme neuf $195
$5.00 par mois.

CONWAY; en noyer, comme neuf $225
$5.00 par mois.

SHONINGER; acajou, en excellent ordre $250
$5.00 par mois.

BEHR FRERES; ébène, grand format, comme neuf $250
$5.00 par mois.

MEHLIN; noyer, comme neuf $285
$5.00 par mois.

IL Y EN A PLUS DE 75 A VOTRE CHOIX.

Gratis : avec chaque piano, jeté, tabouret, 6 pièces de musique (à notre choix) rendu à domicile et garantie complète.

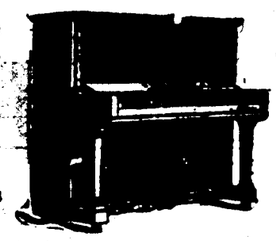

GRANDES RÉDUCTIONS SUR LES PIANOS PIANOLAS

Venez nous voir et vous serez convaincus que nos prix sont les plus bas et nos qualités les meilleures.

L. Grunewald Co., Ltd. 733 RUE CANAL

Pianos Steinway — Pianolas Apollo

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille.

LE BULLETIN DU JOUR.

Suite de la 1ère page.

nécessaires pour élever des fortifications à Flessingue, port hollandais situé sur la Mer du Nord, à l'extrémité nord-ouest de la Schelde, qui est le nom flamand donné à l'Escaut, dont elle constitue en quelque sorte l'estuaire, sous la forme d'un golfe. Ce projet était il une atteinte à la liberté de l'Escaut? Les forts nouveaux seraient-ils destinés à empêcher, le cas échéant, le débarquement d'une armée anglaise? Le plan, enfin, était-il le résultat d'une invitation venue de Berlin, d'une de ces suggestions qui ressemblent à une pression? Ce qui demeure, le voici: ces mesures défensives faisaient abstraction complète de tout danger vers l'est; la barrière demeurait ouverte de ce côte. Ajoutons encore que la question fit alors, en Angleterre, où elle suscita une vive et très légitime émotion, l'objet de commentaires nombreux et inquiets. C'était à ce point qu'un jour, le "Times" de Londres, disait, dans l'hypothèse d'une conversation avec les hommes d'Etat hollandais: "Prenez garde, vous jouez avec le feu." Au surplus, il n'est pas sans intérêt de noter que la situation de la Hollande a contribué, en 1903 et 1904, à déterminer le rapprochement franco-anglais qui a abouti à l'entente cordiale.

Prenez une carte, et vous verrez que l'empire allemand constitue un paradoxe géographique: il manque de côtes et de ports. Sur la Baltique, mer fermée, des rivages bas, des rades peu sûres; sur la mer du Nord, deux goulots étroits, l'Elbe et le Weser, où Brême et Hambourg ne maintiennent leur trafic qu'à coups de millions, dépensés pour des dragages de sable et des constructions de phares destinés à vaincre les brumes inhospitalières. Hors de là, l'Allemagne est embouteillée. A l'ouest, sur plus de 120 milles, la Hollande lui barre l'accès de la mer; elle forme le pont naturel entre l'Allemagne et l'Angleterre, le point de départ de communications importantes de l'Allemagne et pour l'Allemagne. Elle tient les bouches du Rhin, du Rhin allemand, les clefs de cette région frappée de véritable hypertrophie industrielle. Rotterdam draine le trafic de toute cette zône. La Lorraine allemande, avec ses puits de houille, ses gisements de fer et de sel, est, par la Moselle, doublée d'une voie ferrée, dans la dépendance de Rotterdam. Enfin, Mannheim ravitaille ou draine, au profit du port hollandais, le grand duché de Bade, le Wurtemberg et une partie de la Bavière. Rotterdam et Anvers ensemble reçoivent ou expédient plus de marchandises que Hambourg et Brême réunis. Dans ces conditions, comment pouvait-on raisonnablement admettre que si la Belgique était annexée à l'Allemagne, celle-ci résisterait, nous ne dirons pas à l'envie, mais à l'absolue nécessité de s'annexer pareillement la Hollande. L'une ne saurait aller sans l'autre; c'est d'une évidence qui crève les yeux et le petit royaume échaperait d'autant plus malaisément à ce sort qu'il possède, dans le nouveau monde et surtout aux Indes, un magnifique domaine colonial.

La construction des forts de Flessingue est commencée; mais jamais elle ne sera achevée, et d'ores et déjà l'Allemagne peut renoncer à jamais voir les Pays bas accéder au Zollverein, comme il en était question depuis plusieurs années. D'ailleurs et au fond, le Hollandais a une antipathie marquée pour le Germain; les deux races sont plus différentes qu'on ne le proclame et les Hollandais, qui manifestent une vive répulsion pour la bureaucratie et le militarisme prussien, montrent aujourd'hui, par leur attitude, combien ils tiennent à garder intact le sentiment national.

P. H. ERMONT.

LETTRE D'UN PARISIEN

Suite de la 1ère page.

binet de travail et nous nous étions donné rendez-vous sur la Côte d'Azur; tout à coup, c'est le coup de tonnerre; il fallut un chef énergique pour défendre Paris et on désigna le général Galliéni qui commença les travaux du camp retranché.

Il n'a lancé qu'une courte proclamation:

"J'ai reçu le mandat de défendre Paris contre l'invasion; ce mandat, je le remplirai jusqu'au bout!"

Il est trop tôt pour dire que lorsque des esprits pusillanimes, même dans le Gouvernement, voulaient déclarer Paris ville ouverte, le général Galliéni s'y opposa avec résolution.

On peut, — sans insister — ajouter que lorsque Von Kluck s'apprêtait, le 4 septembre, à livrer la dernière bataille qui devait lui ouvrir Paris, le général Galliéni eut cette heureuse inspiration de réquisitionner un millier d'automobiles qui, en une seule nuit, transporta une vingtaine de mille hommes qu'il mit à la disposition du général Joffre et qui attaquèrent le flanc de l'armée de Von Kluck; c'est la bataille de l'Ourcq qui seconde si efficacement l'ensemble des opérations du généralissime sur la Marne.

Républicain?

Sincèrement, mais indépendant et ayant une répulsion pour la politique; on avait un moment songé à le faire entrer au Sénat; il refusa.

— Non, non, dit-il, un militaire se doit à l'armée; quand la retraite arrive il a droit au repos.

Ce qui frappe chez ce chef émérite dont on entendra encore parler, c'est une incroyable modestie. Avec cela, très lettré et excellent père de famille.

JEAN-BERNARD.

CONCERT D'OPÉRA

Une brillante soirée a eu lieu à Rochester.

Une charmante soirée d'opéra était offerte jeudi 22 avril dans la salle de l'Association des jeunes filles chrétiennes de Rochester, par les élèves du si distingué professeur Varillat. Cette soirée a été un vrai succès musical pour le professeur et ses brillants élèves.

Le programme avait été composé avec un goût très sûr.

M. Varillat a brillamment ouvert le programme avec le magnifique prologue de Paggliacci qu'il a détaillé avec l'art et le talent exquis qui lui sont habituels. "La Traviata" (rôle de Violetta), délicieusement chanté par Mlle Florence Wright. La scène des Huguenots de Meyerbeer, a tenu l'audience sous le charme.

Mlle Marguerite Castellanos a égrené un vrai chapelet de perles musicales avec sa délicieuse voix si légère et si soutenue dans le rôle de la reine. Mlles Florence Wrigth et Phyllis Sykes ont donné la réplique avec une rare perfection.

"Les Noces de Figaro", de Mozard, qui est une perle de musique classique ont été interprétées avec un réel talent par Mlles Geraldine Donssek et Olive Blott. La scène de "Madame Butterfly", de Puccini, a été rendue avec une vraie note de sincérité.

Une mention spéciale à M. Norman-Spohr pour "l'Aria de Mignon", qu'il a chanté avec naturel et un accent parfait. La scène de "Carmen", de Bizet, qui a clôturé cette jolie fête, a été rendue par Mlles Geraldine Donssek, Irène et Adelaide Messmer et M. Norman-Spohr avec un brio, un mouvement, un entrain merveilleux.

Toutes nos chaleureuses félicitations au brillant professeur et à ses excellents élèves — et nous demandons à l'unanimité, à quand la prochaine?

The Status of Liquor-License Legislation

By JOHN KOREN of Boston

Secretary of the National Municipal League's committee on the liquor problem, and of the American section of the international committee for the scientific study of the drink problem.

(Continued from yesterday.)

I have dwelt at some length upon the subject of license authorities, not only to show the variety of expedients resorted to, but because it is the crux of the situation. One may fairly assert that as a rule the liquor traffic takes its color from the body which exercises the licensing power. If this is inefficient or caters to unclean interests, the traffic surely sinks to lower levels and vice versa. It matters, under certain circumstances perhaps greatly but is not so fundamental, by what devices state or local laws attmept to hold a licensing body to a performance of its difficult task through specific prescriptions. The essential thing is to have authorities of the right caliber and trusted character. The most carefully elaborated regulations in licensing and supervising the sale of intoxicants may become a dead letter unless executed by persons endowed with broad views and plenty of backbone and who set a just performance of duty above aught else. This is a truism as old as the history of liqour legislation.

There is, then, throughout the United States, a bewildering array of methods designed to work out the knotty questions of controlling the liquor traffic in the interests of the whole community. Some may contend that here and there current methods have passed the experimental stage, yet it is an unsafe generalization when applied widely, for although some of the licensing authorities themselves are above the thought of suspicion, the conditions of law under which they labor may prevent them from making their dictates wholly effective. The ideal system of licensing is perhaps still to be evolved. Meanwhile it is too patent that in numerous cases, probably in most, the licensing machinery is working badly or has already demonstrated its inherent unfitness.

The origin of these utterly different methods of licensing, which relate not only to the choice of excise authorities but to the legal provisions that govern their functions, is not difficult to trace. Most license legislation has as it foundation ancient fragments of law upon which the statutory structure has been reared by slow degrees. The usual method has been to pass new laws to meet specific evils, as they arise pinning faith on restrictions and penalties, with little effort to search out sound principles. Ordinarily two parties are busy about liquor legislation! The persons whose sole conception is to surround the traffic with a multitude of prohibitions since they cannot wipe it out altogether, and, opposed to them, the trade interests, who fight for their own. Outside stands the great public with little voice in the final outcome and too often disposed to accept with meekness the hodge-podge legislation handed them.

Is there no better way? Surely out of the experience with many licensing systems, with legislation embodying a multitude of experiments, it must be possible to extract some guiding principles of the utmost value to future legislation. The ancient method of fabricating liquor laws solely on a theory, or entrusting the process to those whose aim is obstruction rather than sane regulation, has gone by. To those whose philosophy in dealing with the liquor question, as with other complicated social problems, is summed up in the word "experimentation," it should be said. Experiment by all means; but, for goodness sake, base your efforts upon careful study of the results experiences yields!

Although the liquor problem engages the attention of our law makers year by year, and is constantly in the public eye, there has been a pitiful lack of competent study of its legislative phases. The fulminating literature against abuse of liquor and the vociferous demand for sumptuary laws do not meet the issue. In fifteen years or more not a single far-reaching investigation has been made of the subject. Meanwhile our legislative mills have turned out a varied assortment of grist, and some significant changes have taken place which must not be ignored.

(To Be Continued Tuesday.)

Ça vous fera jouir de la vie

Peruna vous donne un appétit vigoureux. Langue nette. Splendide goût des mets. Bonne digestion. Vous rend la vie heureuse. Peruna règle les fonctions des intestins sans précipiter leur action. Une condition naturelle et régulière, oui, ça vous fait un plaisir de vivre. Hommes d'affaires, hommes de professions, commis et employés qui sont à leurs pupitres tant d'heures pas jour, harassés. Fatigues. Vies usées. Le tonique Peruna est le remède. Il fait des merveilles, il vous rend la jouissance de la vie. Les bonnes ménagères s'occupent du bien être de la famille, non seulement concernant la manière de préparer les repas, mais veillant aussi aux bobos qui se manifestent presque journellement. Peruna leur est un aide puissant dans ces occasions.

La toux, les refroidissements, perte d'appétit, dérangement d'estomac, pour tout cela et une masse d'autres malaises, Peruna est le remède.

Il y en a qui préfèrent des pastilles aux liquides. On peut obtenir Peruna en tablettes, prêtes à mettre en poche.

La Compagnie Peruna
Columbus, Ohio.

AVIS SPECIAL

Bureaux de la New Orleans Butchers' Co-Op. Abattoir Co., Ltd.

Conformément à la provision de l'article VII de notre charte, l'élection annuelle de 26 directeurs aura lieu à ces bureaux, le LUNDI 31 mai 1915, entre 1 et 3 heures de l'après-midi.

JNO. B. LOUIS, Président.
R. D. VERGES, Secretaire. 20mai—10f

Gus Mayer Co. Ltd.

Occasions Uniques

en costumes tailleurs les dernières mode du printemps en lainages légers doubles de soie absolument frais, le dernier mot de l'élégance à une réduction de prix ridicule $15.00 le costume, dont quelques uns se vendaient 30.00 et 40.00 dollars.

Robes de taffeta très souple, robes de voiles, coupes nouvelles réduites à $19.50 de vraies merveilles.

Blouses d'organdie flocase, de voile, à $1.00 à $2.00, très spécial, très avantageux.

Dentelles ravissantes imitations valenciennes, filets, dentelles de fil au prix ridicule de 15c le yard.

Manteaux d'automobile en Palm Beach à $15.00. Plus luxieux en pongée le dernier mot de l'élégance.

A Nos Amis

L'American Drug Store, la première pharmacie à prix réduits, de cette ville, appartient à **Albert J. Laplace,** maintenant. Il continuera son système de servir le public honnêtement et avec considération. **Les prix sont les plus bas possibles.** Nous espérons vous compter parmi nos clients et vous serez servis avec soin et attention.

Faites des affaires avec nous et votre satisfaction sera notre recommendation.

L'American Drug Store

AU PUBLIC

Les hommes d'affaires suivants, domiciliés à la Nouvelle-Orléans, convaincus que une législation d'un caractere extrême contre les corporations feraient du tort aux intérêts de l'Etat ont donné leur opinion et en ont autorisé la publication.

M. B. TREZEVANT.

F. PREVOST BRECKINRIDGE
de Koronky & Co.

Tout en étant de cœur en faveur de lois contrôlant les opérations des corporations et surtout des grandes corporations, il me faut dire qu'il n'y a rien qui chasse le capital et empêchera le capital de venir chez nous, comme ces lois spéciales.

Les poursuites contre l'American Sugar Refining Company feront beaucoup plus de tort que la majeure partie des citoyens se l'imagineront. Les mêmes malheureuses influences qui ont éloigné la Standard Oil Company de la Nouvelle-Orléans certainement empêcheront de grandes entreprises de venir chez nous, surtout si on les attaque aussitôt que le volume de leurs affaires augmente, sans lequel volume leurs entreprises ne seraient que de peu de rapport.

Tandis que l'Association de Commerce, la Bourse de Coton et d'autres institutions font leur possible pour améliorer les conditions physiques et industrielles de la ville et de l'Etat, d'autres éléments mettent des obstructions dans les voies toutes tracées. Cependant il me semble que toute cette discussion et toute cette agitation est superflue et que nos législateurs à Baton-Rouge s'occuperont de cette "anti-trust legislation" et feront de leur mieux pour sauvegarder les intérêts de la Louisiane.

J. J. MANSON, de MANSON BROS.,
maison de gros en sels.

Décidément je suis opposé à une législation de cette sorte, c'est à dire contre les intérêts de l'Etat. Il est déjà assez difficile de faire venir le capital et de nouvelles industries sans mettre des barrières artificielles. Nous ne pouvons et ne voulons pas toujours rester un état agricole et ce n'est pas le moyen de favoriser de nouvelles industries que de les harasser.

LOUIS SCHULER,
Propriétés foncières.

Les intérêts fonciers et surtout ceux qui s'occupent du développement des terrains ruraux devraient s'occuper sérieusement de ce qui se passe à Baton-Rouge; à qui cela sert-il d'attirer l'attention des fermiers et capitalistes du Nord et de l'ouest, sur la richesse de notre état si la législature, de la trempe de celle qui est proposée, lui dit, Nous ne voulons pas de toi. Nous avons déjà assez de tracas sans nous en procurer d'autres. Je voudrais vendre mes terrains à des fabriques; je voudrais vendre mes terrains à des ouvriers employés. Si on les empêche de venir, où en sommes nous? Les banques veulent plus de dépôts, les magasins plus de clients, les chemins de fer plus de marchandises, n'importe quelle branche commerciale est bénéficiée par le développement industriel. Je suis en faveur d'une régulation de corporations sans parti pris et sans confiscation.

CLAUDE M. SMITH,
Courtier de Bourse.

Je suis opposé à n'importe quelle législation ayant la tendance d'éloigner les capitaux de chez nous et d'empêcher d'autres capitaux, nouveaux, d'y venir. Nous faisons tout ce que nous pouvons faire pour attirer l'attention des capitalistes sur nos avantages et nous devrions faire bien attention aux lois que nous faisons et qui pourraient les empêcher de songer à venir. Il nous faut des fabriques et des industries et je suis sûr que l'on comprendra cela à Baton-Rouge et réfléchira avant de passer des lois contre les intérêts de l'état. Je suis partisan de la régulation des combinations de grandes affaires, mais sur les lignes conservatrices, rien qui effarouche l'esprit d'entreprise.

TERRANCE SMITH,
contre-maître arrimeur.

Tous ceux qui ont des intérêts commerciaux les mettant en contact avec le commerce du sucre savent ce que ça veut dire pour le part de la Nouvelle-Orléans. Si l'American Sugar Refining Company fait des affaires et gagne de l'argent, c'est qu'elle en fait gagner aux autres et combien de pauvres ouvriers seraient mis sur le pavé si les lois que l'on se propose de passer causaient la suspension des opérations à Chalmette. Non, certainement pas un législateur ne votera ces lois. Les maîtres-arrimeurs seuls payent $35,000 par an pour décharger le sucre venant de Cuba; cet argent va aux unions ouvrières et est dépensé ici. C'est l'ouvrier et son argent qui fait la ville et si son patron ne peut pas faire ses affaires tranquillement et avec bénéfice, il sera le premier à souffrir. Nous devons bâtir pas détruire et ces mesures sont destructives.

GEORGE H. KENT,
Maître-arrimeur.

Chaque ouvrier dans l'état de la Louisiane devrait protester contre les projets de loi devant la législature et qui sont dirigés contre l'American Sugar Refining Company. Les unions des arrimeurs et le "Central Trades and Labor Council" les ont déjà condamnés; ces gens là s'occupent de ces choses là et savent mieux que personne quels effets désastreux le passage de ces projets auraient pour l'industrie. Si les grandes entreprises seront les premiers à en souffrir, les ouvriers seront les premiers à en souffrir de fermer. Un souffrit pareil donné aux ouvriers devrait être opposé par eux.